

« Conditions et moyens d'une gestion durable de l'eau sur le bassin versant de la Riverolle : quel projet pour le territoire ? »

COMPTE-RENDU INTEGRÉ DES 2 SEANCES DU GT3_{BIS}

Commanditaire :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)

Contacts :

Yvonnick Favreau - 02 51 09 69 45 pole.hydromorphologie@scop-hydroconcept.com

Olivier Malinaud - 01 86 04 90 04 olivier.malinaud@helixeo.eu

Anastasia Sellier - 07 72 43 75 67 anastasia.sellier@loireauthion.fr



Action C19B : Projet intégré et collectif pour la reconquête de la Riverolle

1. PREAMBULE

A l'image des groupes de travail de février 2026 (GT3) dédiés à la définition opérationnelle du projet de territoire sur le bassin versant de la Riverolle, deux séances de travail ont été organisées le 07 avril 2026 de 9h30 à 12h et le 09 avril 2026 de 18h30 à 21h.

Pour mémoire, le choix a été de réaliser deux séances distinctes pour faciliter la mobilisation des personnes intéressées. Ces deux séances avaient le même but et le même cadre global d'animation :

- Objectifs :
 - Partager les rendus du GT3
 - Travailler des ébauches de fiches actions
- Cadre global d'animation :
 - Rappel de la vision globale intégrée des enjeux et objectifs partagés par tous,
 - Temps de réflexion individuel afin de prioriser 3 objectifs opérationnels prioritaires parmi les 11 enjeux forts identifiés sur le territoire
 - Réflexion et précisions sur les actions-type partagées : conditions de mise en œuvre, de réussite, les freins possibles

En complément du présent compte-rendu, les documents de travail sont consultables sur le [site internet du SMBAA, rubrique **Nos actions LIFE RIVER'OLLE**](#) :

- [La carte mentale des objectifs partagés et ceux reformulés, titre des fiches support](#)
- [Les fiches objectifs qui servent de support pour les ateliers de groupes, résumant les enjeux et objectifs partagés \(reformulés\) des séances passées mais également les actions associées afin de rester concrets.](#)

Pour aider à la compréhension, des jauges subjectives sont proposées pour évaluer et mesurer les qualités des actions possibles :

* Une faible facilité de mise en œuvre (1/5) implique de la négociation, une coordination voire de l'ingénierie.

* Un fort impact écologique (5/5) permet de mettre en avant des effets positifs mesurables sur la ressource en eau.

* La temporalité de l'action varie entre sa rapidité de mise en œuvre (5/5), et sa longévité dans le temps (1/5).

* Un entretien régulier et important (1/5) est plus valorisé s'il est moins récurrent voire absent (5/5).

* Un impact sociologique fort (5/5) implique des autorisations, une implication ainsi qu'un engagement et des responsabilités des citoyens, impactant la durabilité de l'action.



Les photographies sont issues des deux ateliers de travail réunissant : 11 participants, 3 animateurs, 1 médiateur.



2. SYNTHÈSE DES OBJECTIFS PARTAGÉS

Pour permettre de mieux visualiser certains termes utilisés lors des groupes de travail, deux visites de terrain ont été proposées (le 27 mars et le 3 avril) aux participants pour poser des images sur des mots, des processus et approfondir les explications techniques sur le terrain.

Ces visites ont permis d'approfondir les échanges sur les thématiques et sujets suivants :

- Les travaux de restauration des milieux aquatiques, typologie, gains et perceptions :
 - L'arasement du plan d'eau des Auberts avec le témoignage de sa propriétaire
 - La réalisation de travaux de reméandrage à l'image de Moque Serge
- Les sources de la Riverolle, fonctionnement et dégradation :
 - L'observation et l'évaluation d'une tête de bassin versant (source)
 - La restauration d'une tourbière et les retours d'expérience de son propriétaire

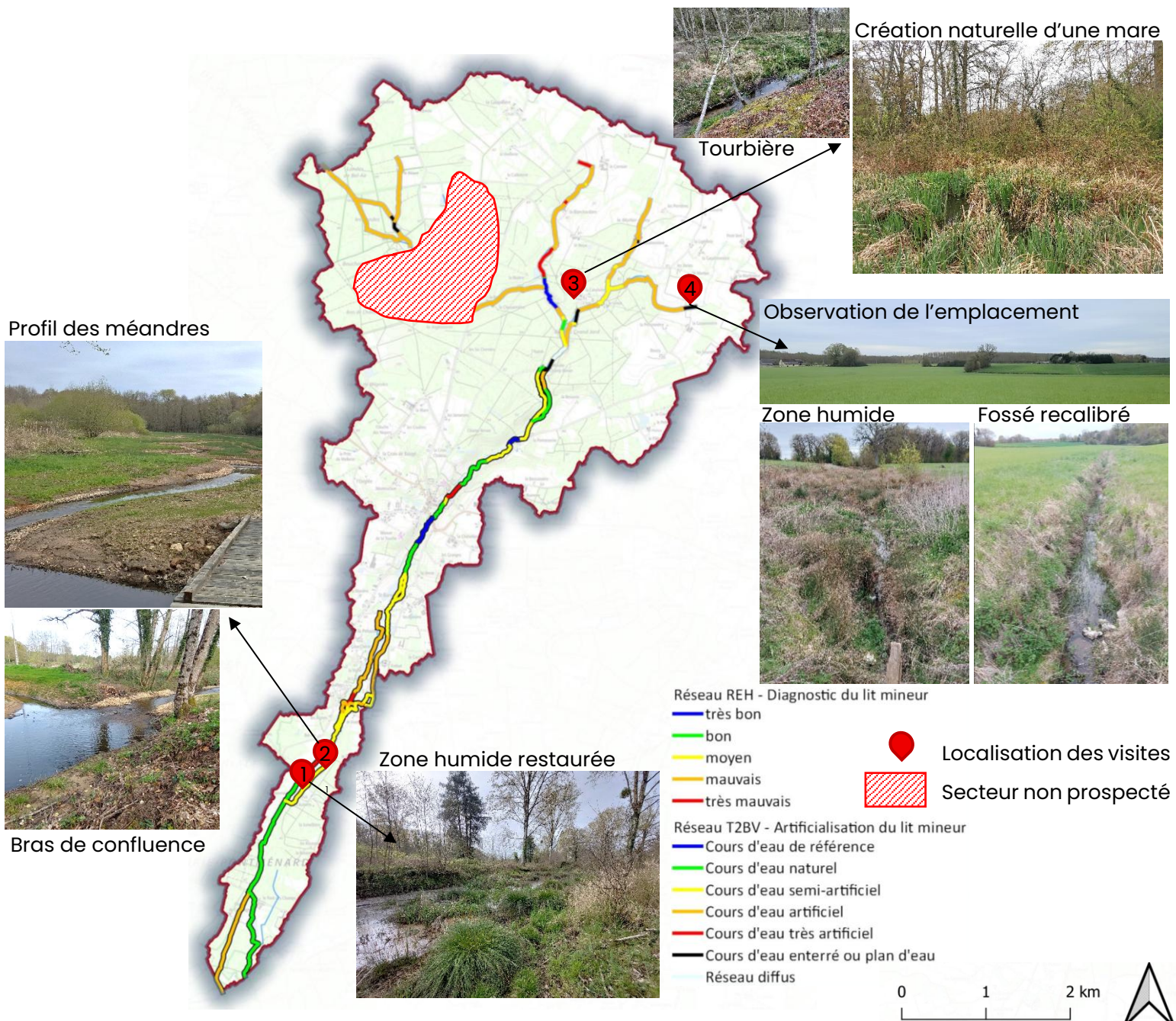


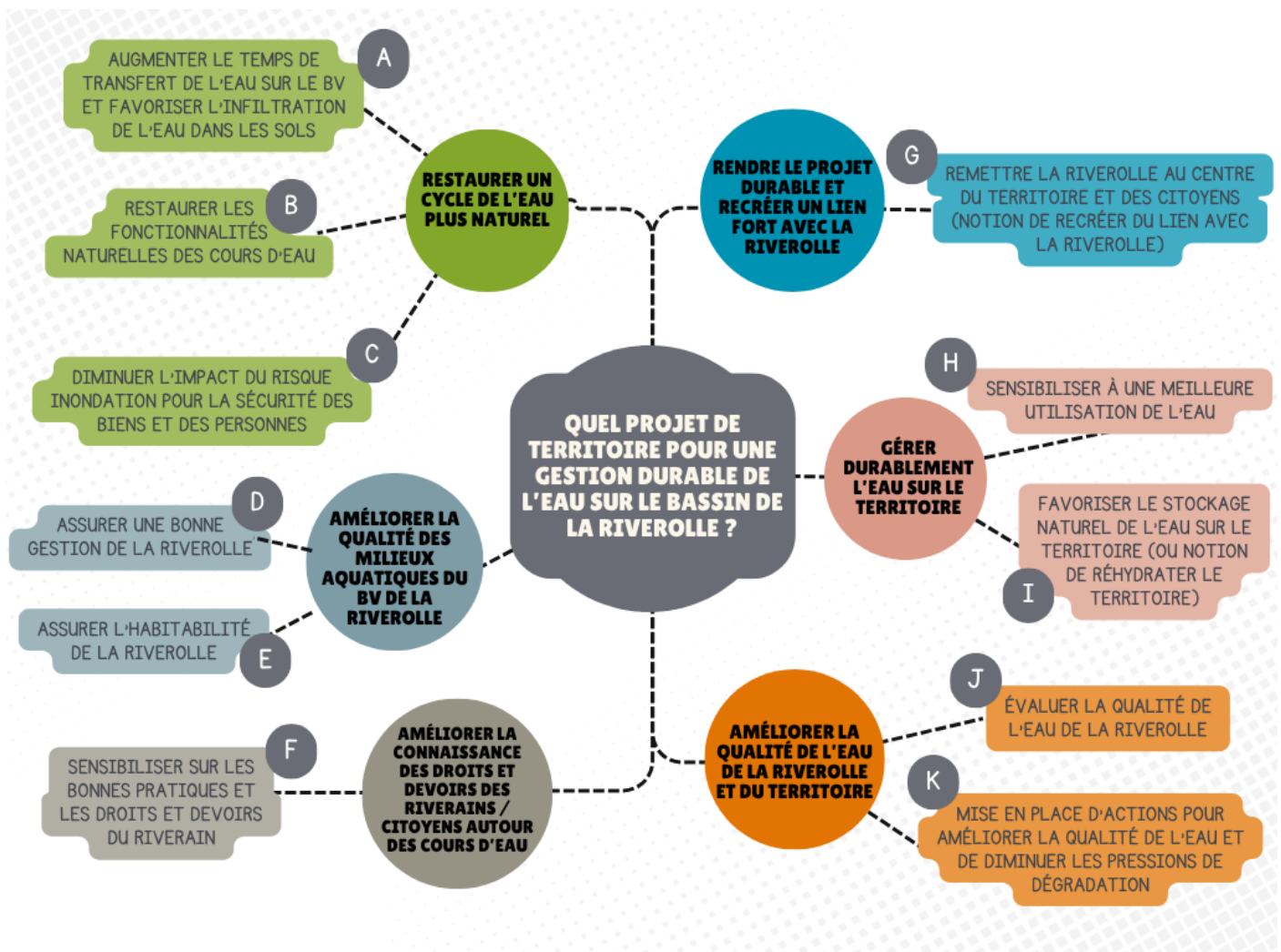
Figure 1. Carte de l'état morphologique des cours d'eau 2025 en réseau REH et T2BV
localisation des lieux des visites de terrain sur la Riverolle (1&2 : 27.03.2026 – 3&4 : 03.04.2026)

POINTS IMPORTANTS DU GT3

Lors des sessions de travail des deux GT3, plusieurs éléments ressortent comme importants à prendre en compte pour la suite du travail.

Ceux-ci sont synthétisés en suivant :

- Les acteurs ont évoqué plusieurs fois la nécessité de prioriser les secteurs où il y avait une "facilité" à agir : zone publique, exploitant/propriétaire sensibilisé, zone efficiente ... ;
- La "méconnaissance" technique du fonctionnement du cycle de l'eau, de l'origine de l'eau, du fonctionnement d'un bassin versant ... ne permet pas d'être efficace pour la mise en place d'actions rapidement ;
- Partager l'expérience vécue sur la Riverolle, que ce soit pour ce projet où les actions mises en place sur le SMBAA, apparaît une condition indispensable à sensibiliser et faire vivre le futur projet ;
- Les acteurs sont prêts à s'investir, notamment via la création d'une fête locale, d'être référencé en tant qu'ambassadeur du territoire (pour des visites de terrain par exemple), ou bien d'être acteur d'une communauté de l'eau autour de la Riverolle ;
- Des actions "sans regrets", notamment autour de la communication, peuvent être rapidement mises en place pour insuffler une dynamique : auprès des écoles, des associations locales, ... Les acteurs semblent avoir de nombreuses idées pour "faire connaître" et "informer/sensibiliser" ;
- Des appuis techniques et organisationnels semblent nécessaires pour la construction et la mise en place d'un plan d'actions. De plus, le suivi des actions est important afin d'avoir une cohérence et une continuité à l'échelle du territoire.



Réflexion collective initiale

La plupart des participants portent positivement les visites de terrain qui permettent de :

- rendre concrètes des notions abordées lors de groupes de travail ;
- se rendre compte de l'importance du bon fonctionnement de la tête de bassin ;
- raccrocher les gens concernés par la Riverolle, participants aux groupes de travail.

Une déception se fait sentir sur l'implication individuelle de chacun : « pour certains, il y a le risque d'observer que plus le SMBAA fait bien, plus le territoire se désengage ». Il est demandé de réaliser des visites plus souvent ou même de réaliser une session de travail sur le terrain pour « retrouver un commun de l'eau » et permettre la participation d'acteurs encore absents au projet de territoire : exploitants, association de pêcheurs, élus locaux mentionnant une implication personnelle, riverains inquiets historiquement en cas de remontée des eaux, etc.

C'est la mobilisation d'une communauté d'acteurs plus large qui permettrait vraisemblablement d'être plus efficient sur la prise en charge de la qualité de la rivière. Les échanges ouverts mettent en avant qu'une situation extrême, de type sécheresse ou inondation, mèneraient les gens, qui ne se sentent pas encore impliqués, à se (re)poser des questions sur la situation de la ressource en eau.

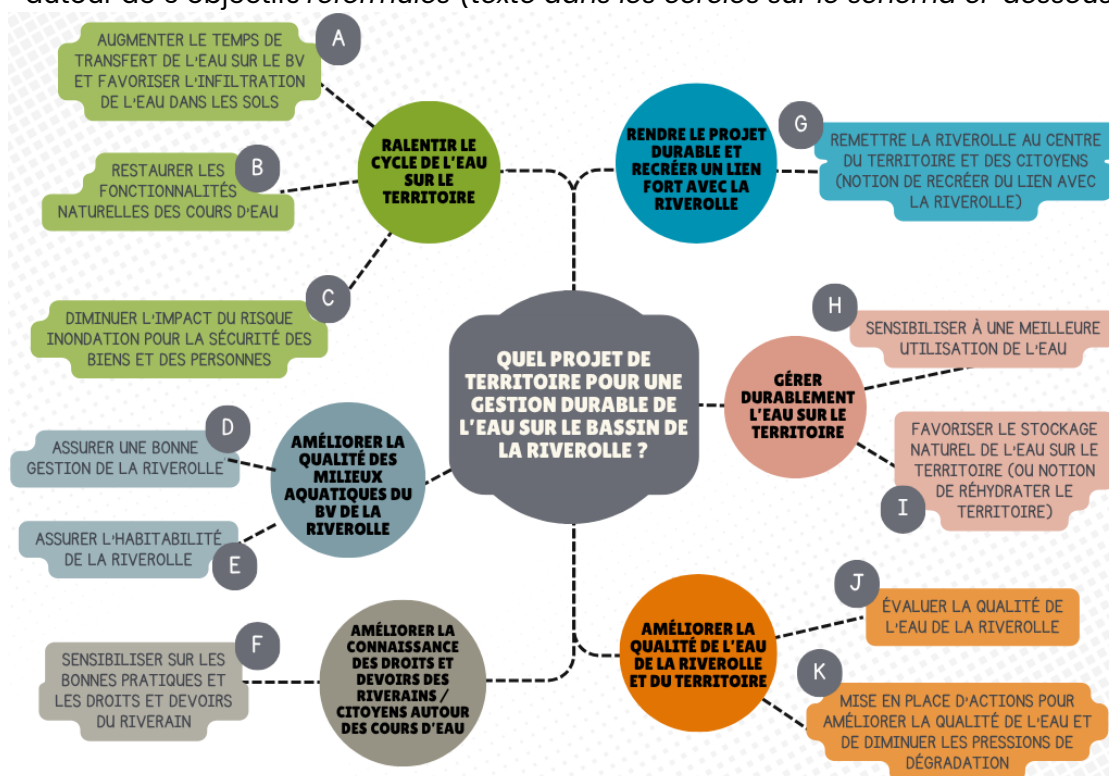
Actuellement, un groupe solide d'une dizaine de personnes se réunit pour réfléchir au devenir de la Riverolle et des actions à mener pour gérer durablement la ressource en eau. Face au constat d'un manque de dynamique locale (2 communes, 20^ome d'élus locaux, ~1200 riverains, 70 familles, 30^ome d'exploitations...), le groupe laisse une question en suspens :

Comment motiver tout le monde ?

Comment sensibiliser et mobiliser les gens à venir découvrir et s'investir pleinement ?

a. Les objectifs partagés reformulés

Les enjeux et objectifs partagés listés ci-dessous s'appuient sur les résultats des deux séances de travail de février. A partir des éléments exprimés par les participants, Hydro Concept et helixeo ont reformulé certains éléments, tout en s'assurant de rester fidèles à ce qui a été partagé en groupe de travail. Les éléments partagés dans les séances s'articulent autour de 6 objectifs reformulés (texte dans les cercles sur le schéma ci-dessous) :



Echanges et débats autour de ces 6 grands objectifs :

Une demande de modification sur la sémantique « ralentir le cycle de l'eau » a été énoncée afin de ne pas orienter uniquement au terme inondation. Après réflexion du groupement, une proposition de reformulation serait : **restaurer un cycle de l'eau plus naturel.**

Des précisions sont demandées concernant les objectifs partagés « améliorer la qualité des milieux aquatiques » et « améliorer la qualité de l'eau » : **l'allégorie de l'aquarium** résume l'existence de 2 compartiments de façon concise. Le milieu aquatique, milieu physique représente l'aquarium et ses équipements. Son bon fonctionnement peut agir sur la qualité d'eau, ils sont donc liés. Mais l'inverse, à savoir une bonne qualité d'eau dans un milieu aquatique dégradé ne permet pas d'améliorer le milieu de façon globale.

Certains participants mentionnent encore ne pas connaître la qualité de l'eau, remettant en avant la nécessité d'user de supports variés pour communiquer et de trouver les modalités qui permettent de partager plus largement les connaissances existantes.

Une remarque est apportée sur l'objectif J « EVALUER LA QUALITE DE L'EAU DE LA RIVEROLLE » du fait que les informations existent et sont accessibles à tous (Naiades – cours d'eau RIVEROLLE A MOULIHERNE). Les données résultent de prélèvements mensuels réalisés à des points spécifiques et sont à disposition de tous. Certains participants notent toutefois que des pollutions ponctuelles peuvent passer sous les radars.

(1) PRIORISATION DES OBJECTIFS

La priorisation des objectifs a été mise en commun permettant de visualiser les priorités définies par le territoire, base du programme d'actions à venir. Les deux groupes de travail viennent à souligner la difficulté de l'exercice du fait que les sous objectifs se recoupent.

Tableau 1. Récapitulatif de la priorisation issue des groupes de travail

Groupe du 07/04 Groupe du 09/04	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	TOTAL	Non prioritaire
< A >	A=5	A = 1	A=1	A = 9	
< B >	A = 2 B = 2	B = 1	B=2 B = 1	B = 6	
C	C = 1	C=1	C=1	C = 3	C = 1
D					D = 2
< E >	E = 1	E=2 E = 2	E = 1	E = 6	
F		F = 1 F = 1	F = 2	F = 4	F = 1 F = 2
< G >		G = 1	G = 2 G = 2	G = 5	G = 2
< H >			H = 4	H = 4	H = 2
< I >	I = 2	I = 2		I = 4	
J		J = 1	J = 1	J = 2	J = 1
K	K = 1			K = 1	K = 1 K = 1
Ordre de priorisation	A B / I C/E/K	E F/I A/B/C/G/J	G/H B - F A/C/E/J	A B/E G - F/H/I	F D/G/H/K C/J

Des objectifs sont récurrents et apparaissant en priorité 1 - 2 - 3. La priorisation des objectifs n'est pas la même pour tous et dépend du point de vue. Des objectifs sont abordés comme non prioritaires pour certains alors qu'ils paraissent prioritaires pour d'autres.

A noter que l'objectif « assurer une bonne gestion de la Riverolle » (D) n'a pas été relevé comme prioritaire par quelques participants. De même, les objectifs liés à « gérer durablement l'eau sur le territoire » (H et I) n'ont pas été abordés au 1^{er} atelier. Il apparaît qu'il n'y a pas d'accord entre les participants sur le caractère prioritaire de ces objectifs.

Il en est de même pour l'objectif K « mise en place d'actions pour améliorer la qualité de l'eau et diminuer les pressions de dégradation », qui suscite l'intérêt d'une personne quand deux autres pensent qu'il n'est pas prioritaire.

(1) APPROFONDISSEMENT DES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les fiches objectifs suivantes ont été sélectionnées sur la base des priorisations réalisées par les participants aux deux séances de travail : A, B, E, G, H, I.

L'objectif de l'approfondissement est de travailler sur les priorités et de définir les conditions de mise en mouvement de la démarche, résumées en feuilles de travail : les **conditions de mise en œuvre**, les **conditions de réussite**, les **freins à lever**, les **actions phares**.

Des difficultés ont été observées sur la lecture des indices subjectifs des rapports coût/gain écologique : plus le résultat est positif, mieux c'est pour le territoire et la ressource en eau.



AUGMENTER LE TEMPS DE TRANSFERT DE L'EAU SUR LE BV ET FAVORISER L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LES SOLS

Cet objectif relève de l'aspect technique, qui a été relevé par de nombreux participants. Néanmoins, des idées d'actions plus précises ont été mentionnées :

- Réflexion à porter sur l'**entretien des fossés** (gestion différenciée, réévaluation du fauchage/élagage, curage) pour retrouver la bonne gestion et la bonne fonctionnalité. Le curage ne doit pas être systématique et l'ensemble du groupe souligner l'importance d'adapter l'entretien en fonction de la situation ;
- Proposition de **réalisation de diagnostic à la parcelle directement avec l'agriculteur** en portant un intérêt commun (aspect économique) et en toute lucidité et logique : « *aller questionner la pratique pour comprendre comment ça se passe, voir comment on peut mieux comprendre le comportement pour rechercher une amélioration* » voir où « là, ça ne fonctionne pas » **accompagné d'un médiateur et/ou d'un organisme agricole reconnu** (chambre d'agriculture, TERRENA, CAPL...), **d'un référent** (forestier, technicien CRPF...), **d'un élu communal**, permettant une confiance et une écoute positives.

NB : Il est rappelé qu'il faut rechercher à mobiliser les différentes expertises pour un bon fonctionnement global. Ainsi, l'expertise « relationnelle, sociale » que peuvent apporter les acteurs locaux gagnera à être associée aux autres formes d'expertise. Un des participants souligne ainsi que les experts (sous-entendus techniques, syndicat ...) sont plus à même d'énoncer ce qu'il faut faire techniquement, en connaissance du territoire (diagnostic), de la connaissance globale (compétences) et des politiques actuelles : « on a parlé de tourbières, de haies, de méandres, mais les barrages, je sais que vous êtes contre. »

C'est la mise en mouvement de ces différentes formes d'expertises qui pourrait permettre de briser les idées reçues et les casquettes [écolo] données aux différents organismes.

- Evaluer **les zones où l'eau file droit** (fossés, drainage, failles, collecteurs...) **et celles où l'eau reste** (étangs, forêts, champs, inondations...) en distinguant les problématiques ;

- Définir **des zones spécifiques** au ralentissement du cycle de l'eau ET augmenter le temps de transfert de l'eau en portant une **vigilance sur les échelles de travail et l'impact hydrauliques des travaux sur l'aval** notamment ;

Il est demandé de réaliser une cartographie des zones potentielles de travaux de visant à restituer la naturalité du cycle de l'eau et de plantation de haies, pour **identifier les propriétaires, les agriculteurs, le cas échéant, et vérifier s'ils sont en accord avec la/les propositions**. Il est suggéré de proposer de planter des haies sur les bandes enherbées.

- Prioriser les **travaux faciles à mettre en œuvre** (technicité connue, moins de négociation, coût moindre et/ou subventionné) par l'aménagement chez des gens sensibles pour se mettre dans un chemin de réussite et **créer petit à petit une communauté de l'eau** ;

- Réaliser des travaux de reméandrage à l'image des visites réalisées sur Moque Serge en exemple vs fossé droit, appuyant le **besoin d'actions qui montrent des effets, faisant offices de "vitrines"**.



L'**identification des financements** est importante de façon à préciser que le coût d'une opération n'est pas porté par le propriétaire seul ; **peuvent être listées les pistes à approfondir** (label bas carbone, exportation, paiements existants, aides de l'État...).

La condition de réussite principale qui s'en dégage est la **diffusion du message collectif sur le territoire** pour renforcer l'appropriation du projet par tout un chacun et que tout le monde « fasse corps » derrière chaque décision.

B

RESTAURER LES FONCTIONNALITÉS NATURELLES DES COURS D'EAU

Bien que cet objectif soit priorisé, les propositions se limitent rapidement à :

- **Identifier les secteurs à enjeu**, présentant des problématiques sur la fonctionnalité du cours d'eau ;

- Réaliser un **travail d'entretien du cours d'eau et des rives** sur les zones qui sont jugées « sales ».

Le site du Noiron est pris pour exemple avec un manque d'entretien visible où les rives sont abimées via notamment un fort développement d'épines ayant pour conséquence un débordement dans le pré avoisinant.

Un échange a été réalisé sur l'**impact des peupliers** sur la ressource en eau, avec différents points de vue apportés par les participants autour du sujet. Bien que des **raisons économiques** soient mises en avant, les peupliers sont **gourmands en eau** (*impact quantitatif, consommation moyenne d'un peuplier à hauteur de 300 L/jour contre 60 à 100 L/semaine pour un paulownia, valeurs dépendantes de la réserve utile d'un sol, de la taille et l'ancienneté de l'arbre*) et possèdent des **feuilles quasi imputrescibles** (*impact qualitatif, imperméabilisation progressive et dégradation de la fonctionnalité en fond de rivière*). Ces aspects combinés influent fortement sur la rivière, d'autant que le développement racinaire est superficiel pouvant dégrader les berges en cas de chutes en bordures de cours d'eau et jouer un rôle sur la dégradation de la qualité du cours d'eau.

Les participants proposent de s'appuyer fortement sur l'existant, ce qui est déjà réalisé pour mettre en évidence : « quelle.s action.s pour quel.s résultat.s ». Une communication sur ces éléments serait essentielle selon la plupart d'entre eux.

Des pistes d'actions sont toutefois énoncées :

- S'appuyer sur les travaux réalisés jusque-là depuis 2015 ([fiches récapitulatives des travaux suivants](#))

- * Travaux sur le lit mineur de la Riverolle
- * Aménagement du moulin du Gué Haslé
- * Travaux aux moulins de la Grande Roue et de la Chaussé
- * Arasement du plan d'eau des Auberts
- * Travaux de reméandrage à Moque Serge
- * Restauration de mares sur le territoire

- Motiver et sensibiliser les riverains par des retours d'expériences : une communication autour des actions qui ont marché pourrait accélérer la mise en œuvre de nouveaux projets, avec effet « boule-de-neige ». « C'est en voyant les choses que l'on peut l'envisager » par de la démonstration, et échanger avec des « **ambassadeurs** » peut permettre de promouvoir des dynamiques.

La volonté de désigner des personnes référentes à contacter pour initier des discussions a été souvent proposée.

- Communiquer sur **le tracé actuel et historique de la Riverolle** ;

Les travaux sur les cours d'eau tendent à vouloir retrouver le tracé originel de la Riverolle, une connaissance de son historique permet d'apprécier l'importance des travaux et le changement qui pourrait être à porter.

- Mettre en avant la connaissance globale de la Riverolle, la rendre accessible à tous du début à la fin : « *Pourquoi ne pas la faire parcourir par un drone pour avoir une vision d'ensemble ?* » « *se rendre un peu plus compte des choses, et de ce que ça représente* » pour prendre du recul sur ce qu'il y aurait à faire ;

- Appuyer la **visibilité des problématiques du terrain mises en évidence par le diagnostic** cours d'eau/têtes de bassin versant de façon à visualiser l'accessibilité (public/privé, visites libres) des secteurs potentiels de travaux « il a été décidé que ... pour telles raisons - avec explications et études à l'appui » ;

La proposition de sites référence face à des sites dégradés permet d'identifier clairement les effets de certaines pratiques.

- Proposer un **équilibre des actions visibles et invisibles**, pour conserver une démarche pédagogique de démonstration avec quelques sites libres d'accès ;

Un débat reste présent sur le ciblage de futurs travaux : là où rien n'a été fait pour une continuité ou à proximité de travaux pour une cohérence locale.

- Chercher la **facilité de réalisation technique et/ou relationnelle pour mettre en place « le plus vite possible »** pour montrer ce qui fonctionne en tant que « sites vitrines ».



Il est mentionné que l'aspect financier freinera toujours les projets sauf si des solutions de financement sont proposées.

Les participants soulignent l'importance de la cohérence des projets de travaux entre eux, de façon qu'un projet n'entache pas les investissements mis en place sur un projet en aval du cours d'eau : par exemple, mettre en place une zone d'expansion de crues qui finit par déborder trop abondamment et inonder le voisin en aval.



Le sujet des pressions de dégradation anthropiques (papier rose dans la Riverolle, déchets sur berges : pollutions qui se voient et marquent les esprits) est rediscuté régulièrement. Il pourrait être intéressant de **rappeler l'historique de fonctionnement, la délégation en place et les personnes à contacter en cas de difficultés de fonctionnement évidente.**

G

REMETTRE LA RIVEROLLE AU CENTRE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS (NOTION DE RECRÉER DU LIEN AVEC LA RIVEROLLE)

Cet objectif inscrit des actions dans la durée, que l'ensemble du territoire et de la population s'investisse et se sente plus impliquée, que les gens prennent conscience que c'est un élément important pour la vie du village.

Le bouche à oreille est la solution la plus évidente pour les participants, la difficulté étant de trouver l'opportunité.



La régularité, la planification et l'organisation de ces actions sont des facteurs clés pour leur réussite mais restent en suspens les questions sur la mise en place et l'entretien de supports extérieurs : la nécessité de l'existence d'un **comité organisateur.**

Cet objectif a créé un engouement sur les propositions d'actions, qui semblent sans regret à condition qu'un investissement soit porté par les porteurs des projets, soulignant l'implication visible de la commune :



- **Intégrer le projet de la Riverolle et ses travaux historiques à un village fleuri** pour mettre un pied dans une dynamique de propreté dans le bourg et en bordure de cours d'eau ; quelques participants soulignent qu'intégrer la prise en charge du cours d'eau dans une dynamique déjà portée par les élus permettrait sûrement de renforcer leur engagement,
- Porter **des actions de communication en multi-associatif** pour valoriser les compétences de chacun (comité des fêtes, APPM, pêcheurs Gaules du Lathan, ...), certains participants soulignent que s'associer à une logique festive, événementielle, sera sûrement un moyen d'attirer des gens et de susciter l'envie. Il semble que quelques-uns d'entre eux seraient prêts à mettre de leur temps dans un tel projet ;
- **Agrémenter le parcours de balade existant** avec des étapes ludiques/sensorielles : quoi montrer et où ?
- Projet « NOMMEZ VOS COURS D'EAU » pour se réapproprier la Riverolle des noms historiques aux lieux-dits des sources ;
- Réaliser des **balades commentées autour de la Riverolle en valorisant l'agriculture locale** : balade gourmande, permettant de créer un lien entre les propriétaires et les exploitants, et rendre les abords accessibles à tous à l'image des journées du patrimoine sur le bâti (= le patrimoine de la Riverolle) ;



Un point de vigilance est porté sur la praticabilité du cours d'eau et les conséquences possibles sur la qualité du cours d'eau et des milieux (déchets, piétinement, maraudage...).

- Poursuivre ce qui a été initié avec l'école comme organiser **une sortie annuelle scolaire aux abords de la Riverolle**, quelle que soit la thématique de travail annuelle (= projet

pédagogique) et d'échanger **de concert avec l'association des parents d'élèves** pour sensibiliser 70 enfants et environ 50 familles chaque année ;

- Inscrire **un point d'information régulier au journal municipal**, ou autre support de communication accessible :

- d'où vient l'eau potable ? que se passe-t-il autour ?
- quel est le parcours de l'eau (potable) ?
- l'évolution de la consommation de l'eau potable et sa qualité ?
- description du lien de l'eau potable avec la rivière – et les nappes
- la qualité globale de l'eau, comparaison des données qualités rivière vs eau potable

- Porter une **fête locale** malgré les avis divergents sur le message réellement porté « amusant mais pas impactant sur la motivation » ou **intégrer la thématique de l'eau à la Fête de la Pomme** pour s'assurer de message fondé :

2026 – le cycle de l'eau en arboriculture

Lancement d'un concours photo autour de la Riverolle

2027 – exposition des lauréats + la Riverolle avec démos de moulins et témoignages

Il semble que quelques participants seraient prêts à mettre de leur temps dans un tel projet.

H SENSIBILISER À UNE MEILLEURE UTILISATION DE L'EAU

Les participants soulignent que cet objectif semble sortir du cadre avec un lien indirect à la Riverolle. L'école semble la 1^{ère} porte d'entrée pour sensibiliser chacun : « si les enfants sont touchés, les familles aussi ».

La sensibilisation devrait passer par les sujets sur l'eau, quelle que soit son origine, par exemple :

- une conférence pour rappeler les droits de chacun « vérifiez vos évacuations ! Etes-vous bien à jour ? »
- rappel des liens et des connexions des usages de l'eau sur un territoire –question de périodicité (été/hiver)
- la vision du gaspillage de l'eau – NE PAS GASPILLER avec un défi à l'image des « familles à énergie positive »
- un recueil/rappel des bonnes conduites des ressources – NE PAS POLLUER
- les infractions constatées sur le cours d'eau et comment les régulariser

Cela permettrait de mettre en évidence des faits, des pistes d'améliorations, des contacts, pour mieux connaître les pollutions et les mauvaises pratiques, qui pourraient être encore inconnues pour certains.

I FAVORISER LE STOCKAGE NATUREL DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE (OU NOTION DE RÉHYDRATER LE TERRITOIRE)

Il est abordé la question des plans d'eau, sujet en opposition avec le stockage naturel de l'eau : 117 plans d'eau ont été identifiés sur le bassin versant de la Riverolle, la plupart n'ayant pas d'usage ou ayant perdu leur usage initial. Il est échangé qu'il est possible d'aborder la suppression d'un plan d'eau sans usage lorsqu'il y a abandon du site, ou lors d'une succession sans entretien par les propriétaires suivants, un envasement, etc. Il est proposé par les participants de :

- Réaliser un **schéma explicatif permettant aux propriétaires de se projeter** ou d'autres outils pédagogiques pour envisager les sujets étangs/haies : supports sur le

fonctionnement des différents milieux, la restauration des zones humides, films permettant de visualiser le changement d'état avant vs après afin de valoriser les bénéfices et dépasser ainsi les idées reçues sur les potentielles mauvaises utilisations de l'argent public qui peuvent parfois être exprimées de manière caricaturale voire erronée « d'avoir mis des millions là-dedans » (diffusion par les associations et communes) ;

- Chercher à **acculturer**, former sur le bien faire des aménagements parcellaires, montrer par des visites de sites ;

- Gérer les épisodes de débordements/inondations par anticipation des zones possibles de stockage naturel où des parcelles sont inondées sans influencer négativement l'économie des exploitations par exemple ;

- Construire des solutions conjointement avec les propriétaires, en acceptant la persistance des échanges ;

- Proposer de cibler les plans d'eau « faciles » car abandonnés, sans usage spécifique et qui arrangeraient les propriétaires sur l'entretien à réaliser (distance, accessibilité...).

b. Le projet de territoire, qu'en est-il ?

(1) L'AVANCEE DU PROJET

Le processus de dialogue territorial avec l'ensemble des acteurs volontaires du territoire, vise à coconstruire un projet local de gestion durable de l'eau. Le projet s'inscrit dans une **politique de collaboration et de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau** à travers des rencontres, des échanges avec les acteurs du territoire, mais également la sensibilisation et l'implication des usagers et du grand public.

A partir de la **volonté locale**, des connaissances du territoire, des travaux de restauration de milieux aquatiques menés depuis plus de 10 ans ; un groupe formé des acteurs du territoire de la Riverolle s'engagent sur une réflexion pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La méthodologie a reposé sur la réalisation d'**entretiens confidentiels** dans le cadre d'un **audit patrimonial** avec un certain nombre d'acteurs concernés et intéressés par la gestion de la ressource en eau, dans et autour du territoire du bassin de la Riverolle. Des **études techniques** viennent compléter et valider un **diagnostic partagé du territoire**. C'est cette base commune qui a été mobilisée et a alimenté des **groupes de travail** pour poursuivre le **travail de co-construction du projet** et aboutir à un projet de gestion durable et collective de l'eau et des milieux aquatiques cohérent et adapté au territoire.

Les groupes de travail ont permis jusqu'à présent de :

- Partager et valider le diagnostic de territoire : [présentation disponible sous ce lien](#)
- Etablir les objectifs de la démarche des groupes de travail
- Définir [les enjeux et les objectifs partagés](#) sur le territoire et les prioriser
- Identifier les leviers et freins à la mise en place d'actions spécifiques

(2) LES GROUPES DE TRAVAIL A VENIR

La date du **08 juin à 18H30** à la salle des loisirs a été retenue pour la réalisation du **prochain groupe de travail** afin de visualiser et de « challenger » les scénarios possibles sur le

territoire, en se basant sur les actions phares définies lors des GT3. Ce temps de travail a pour objectif de :

- ❖ Présenter 3 scénarios de programmes d'actions s'appuyant sur les éléments recueillis lors des phases précédentes de mobilisation locale et complétés par l'apport d'expertise du syndicat et des bureaux d'études qui cadrent la démarche
- ❖ Préciser les scénarios, leurs conditions de mise en œuvre et leurs probabilités d'occurrence et de discuter de la pérennité des actions qu'il faut envisager
- ❖ Définir les ambassadeurs et référents pour initier les actions sans regret pour lesquelles l'ensemble des participants s'accordent

Ces scénarios permettront de visualiser des propositions concrètes pour le territoire par :

- La délimitation de zones d'actions pertinentes,
- Les lignes directrices des mesures à mettre en œuvre sur les zones d'actions,
- L'identification des parties prenantes à la réalisation des actions potentielles,
- Prévisualiser les résultats attendus sur la ressource en eau :
 - Évaluation du gain écologique,
 - Effets sur les écoulements,
 - Solutions de compensation aux écoulements préférentiels,
 - Relations, échanges et communication à favoriser.

Rappel du calendrier du projet :

LANCEMENT DU PROJET

Dépôt de candidature au LIFE REVERS'EAU en juillet 2024

Réunion d'information aux élus de la Riverolle le 16/09/2024

Présentation du projet au conseil municipal du 28/10/2024

COFIL 0 du 03/02/2025

Appel d'offre du 14 février au 24 mars 2025. Consultation jusqu'au 16 avril 2025.

COFIL 1 du 29/04/2025

PHASE 1 - Amélioration de la connaissance et diagnostic partagé

Fresque de l'eau N°1 le 20/05/2025

COFIL 2 du 23/06/2025

Réalisation d'un audit patrimonial auprès de 30 individus de juin à septembre 2025

GT 1 du 09/10/2025

Restitution de l'audit patrimonial du 17/11/2025

Fresque de l'eau N°2 le 03/12/2025

GT 2 en 2 sessions le 10/12/2025

COFIL 3 du 12/01/2026

Séance plénière du 28/01/2026

Présentation de l'avancement du projet au conseil municipal du 01/02/2026

PHASE 2 - Co-construction du projet territorial

GT3 en 2 sessions le 09/02/2026 et le 11/02/2026

2 visites de terrain le 27/03/2026 et le 03/04/2026

GT3bis en 2 sessions le 07/04/2026 et le 09/04/2026

GT4 prévu le 08/06/2026 à 18H30

Visite de terrain prévue le 10/06/2026

COTECH 1 - date à venir suivant l'avancement des GT4

COFIL 4 - date à venir à l'automne 2026

Séance plénière - date à venir à l'automne 2026

La phase 1 a permis une prise de connaissance des dynamiques globales et des dimensions en jeu quant à la gestion

La phase 2 présente le besoin de valider des problématiques et des enjeux sur lesquels travailler.

Une mobilisation plus importante est nécessaire pour la durabilité du projet, la mise en place des opérations concrètes et pertinentes à l'aboutissement et la réussite du projet.